

Près d'un habitant du Languedoc-Roussillon sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté

Roger RABIER - Insee

Le Languedoc-Roussillon est la troisième région française à présenter le niveau de vie médian mensuel le plus bas (1 465€ par unité de consommation).

18,1% de la population régionale vit en dessous du seuil de pauvreté en 2008. Les familles monoparentales, les jeunes et les personnes isolées sont les plus touchés par cette pauvreté monétaire.

Le niveau de vie mesure le revenu disponible des ménages par unité de consommation (voir encadré ci-contre). Sa valeur médiane, qui partage la population en deux parties égales, est un indicateur usuel pour apprécier les ressources d'une population.

En Languedoc-Roussillon, cet indicateur s'élève, en 2008, à 1 465€ par mois contre 1 550€ pour l'ensemble des régions de Province et 1 580€ pour la France métropolitaine.

La région se place au troisième rang des niveaux de vie médians les plus bas derrière Nord-Pas de Calais et la Corse et devant le Limousin.

Cet indicateur global ne rend pas cependant compte des disparités. En effet, les 10% des plus pauvres disposent d'au plus 775€ par mois alors que les 10% des plus riches bénéficient d'au moins 2 700€ mensuel.

Les familles monoparentales, très souvent constituées d'une mère avec son (ou ses) enfant(s), ont un niveau de vie médian nettement moins élevé que les couples. Les personnes seules, et notamment les femmes isolées, ont aussi un niveau de vie inférieur aux autres ménages.

Par ailleurs, le niveau de vie médian est légèrement plus élevé dans les couronnes périurbaines qu'au sein des autres catégories d'espaces (pôles urbains ou rural).

En Languedoc-Roussillon, les différences départementales ne sont pas très marquées : le niveau mensuel médian varie de 1 410€ dans l'Aude à 1 500 € dans l'Hérault. L'Aude se situe au 4^{ème} rang des départements métropolitains présentant les niveaux de vie médians les plus faibles, l'Hérault au 28^{ème} rang.

Revenu disponible d'un ménage

C'est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets, bénéfices des entrepreneurs individuels,...), revenus de remplacement (allocations chômage, retraites,...), revenus du patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ; total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le nombre d'Unités de Consommation d'un ménage

Il permet de tenir compte des économies d'échelle que procure la vie en commun. Selon l'échelle OCDE modifiée, le décompte effectué est le suivant :

- 1 unité de consommation pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Exemple : un couple sans enfant compte pour 1,5 UC ; un couple avec deux enfants de moins de 14 ans compte pour 2,1 UC.

Niveau de vie d'un individu

C'est le rapport entre le revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu et le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage.

Niveau de vie médian

Le niveau de vie médian est le niveau de vie au-dessous (ou au-dessus) duquel se situent 50% des niveaux de vie.

Tableau 1 - Déciles des niveaux de vie mensuel par unité de consommation en 2008 (en euros)

	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
Aude	764	962	1 126	1 268	1 411	1 565	1 751	2 013	2 512
Gard	772	986	1 162	1 315	1 470	1 640	1 844	2 125	2 681
Hérault	785	995	1 174	1 335	1 493	1 669	1 888	2 202	2 815
Lozère	825	1 031	1 199	1 349	1 486	1 636	1 802	2 053	2 506
Pyrénées-Orientales	765	964	1 132	1 283	1 430	1 591	1 790	2 070	2 622
Languedoc-Roussillon	776	983	1 157	1 311	1 464	1 632	1 837	2 128	2 697
Province	874	1 085	1 251	1 403	1 550	1 715	1 918	2 206	2 785
France Métropolitaine	877	1 093	1 267	1 425	1 582	1 760	1 983	2 303	2 962

Source : Insee - DGFIP

Lecture : En 2008, les 10% des plus pauvres ont un niveau de vie par unité de consommation d'au plus 764€ dans l'Aude contre 877€ pour l'ensemble de la France Métropolitaine.

Tableau 2 - Niveau de vie mensuel médian par unité de consommation en 2008 (en euros)

	Languedoc-Roussillon	Province	France Métropolitaine
<i>Selon le type de ménage</i>			
Famille monoparentale	1 088	1 156	1 181
Couple sans enfant	1 684	1 748	1 805
Couple avec enfant	1 515	1 597	1 629
Ménage complexe *	1 407	1 485	1 422
Femme seule	1 289	1 327	1 379
Homme seul	1 322	1 409	1 451
<i>Selon la catégorie d'espace</i>			
Pôle urbain	1 431	1 538	1 589
Couronne périurbaine	1 584	1 666	1 686
Commune multipolarisée	1 481	1 589	1 589
Pôle Rural	1 415	1 464	1 464
Couronne pole rural	1 487	1 545	1 545
Autres communes espace rural	1 412	1 469	1 469

Source : Insee - DGFIP

Lecture : En 2008, le niveau de vie mensuel médian s'élève à 1 088€ au sein d'une famille monoparentale du Languedoc-Roussillon contre 1 181€ au niveau national.

* Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

18,1% des habitants du Languedoc-Roussillon vivent en dessous du seuil de pauvreté.

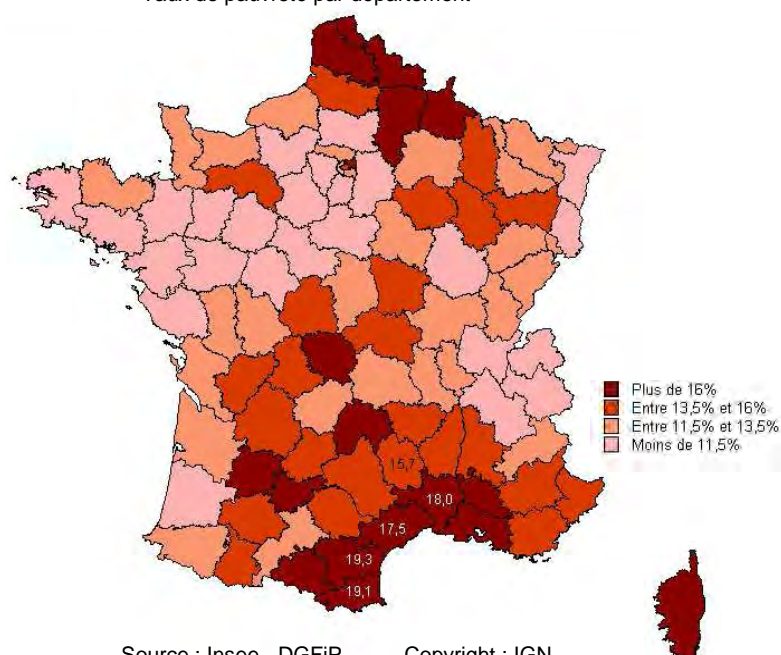
Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil correspondant à 60 % de la médiane des niveaux de vie. En 2008, le seuil de pauvreté ainsi fixé s'élève à 950 euros par mois et par unité de consommation en France métropolitaine.

En Languedoc-Roussillon, 18,1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté contre 13% au niveau national. C'est la deuxième région derrière la Corse et devant le Nord-Pas de Calais où cette proportion est la plus forte.

Le taux de pauvreté varie de 15,7% en Lozère à 19,3% dans l'Aude. L'Aude, le Gard, l'Hérault

et les Pyrénées-Orientales se situent parmi les neuf départements français où le taux de pauvreté est le plus élevé.

Taux de pauvreté par département



Source : Insee - DGFIP

Copyright : IGN

Les familles monoparentales, les jeunes et les personnes seules plus touchés par la pauvreté.

Le taux de pauvreté est plus élevé parmi les jeunes. En Languedoc-Roussillon, près du quart des moins de 25 ans vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les familles monoparentales sont également fortement touchées par la précarité puisque 37% des personnes vivant au sein d'une telle famille sont en dessous du seuil de pauvreté. Les personnes seules sont également affectées alors que les couples, surtout sans enfant, semblent plus épargnés.

C'est dans les grandes villes mais aussi dans l'espace rural que les taux de pauvreté sont les plus élevés, alors qu'ils sont plus faibles dans les couronnes péri-urbaines.

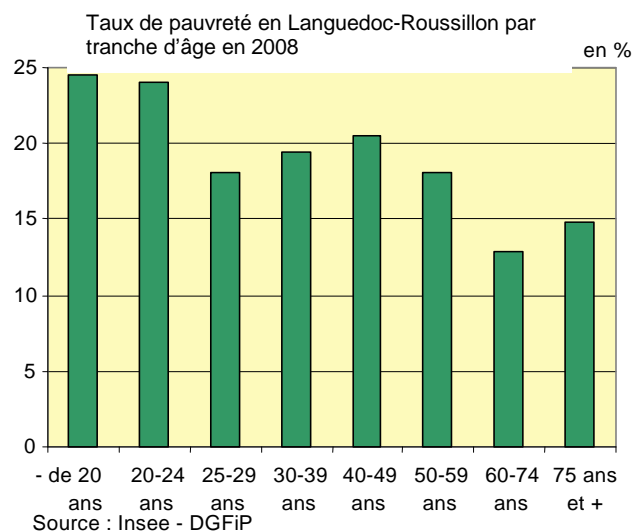


Tableau 3 - Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté en 2008

	Taux de pauvreté	Niveau de vie médian des personnes sous le seuil de pauvreté	Intensité de la pauvreté
	%	€ par mois	%
Aude	19,3	756	20,4
Gard	18,0	747	21,3
Hérault	17,5	753	20,7
Lozère	15,7	766	19,3
Pyrénées-Orientales	19,1	755	20,5
Languedoc-Roussillon	18,1	753	20,7
Province	13,2	774	18,5
France Métropolitaine	13,0	770	18,9

Source : Insee - DGFIP

Lecture : En 2008, 19,3% des habitants de l'Aude vivaient au dessous du seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus il est proche de 0, plus la concentration autour du seuil de pauvreté est forte. Dans l'Aude, le niveau médian des personnes sous le seuil de pauvreté est inférieur de 20,4% au seuil de pauvreté (950-756/950).

Tableau 4 - Taux de pauvreté en 2008 (en %)

	Languedoc-Roussillon	Province	France Métropolitaine
<i>Selon le type de ménage</i>			
Famille monoparentale	37,3	31,2	29,5
Couple sans enfant	10,1	7,1	6,9
Couple avec enfant	15,0	10,9	10,8
Ménage complexe	22,9	18,0	20,9
Femme seule	24,9	19,7	18,0
Homme seul	25,6	19,2	18,1
<i>Selon la catégorie d'espace</i>			
Pôle urbain	21,0	15,1	14,5
Couronne périurbaine	12,0	8,0	7,8
Commune multipolarisée	15,6	9,9	9,9
Pôle Rural	19,0	14,6	14,6
Couronne pole rural	15,0	11,2	11,2
Autres communes espace rural	19,1	14,4	14,4

Source : Insee - DGFIP

Lecture : En 2008, 37,3% des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale étaient sous le seuil de pauvreté en Languedoc-Roussillon contre 31,2% en Province et 29,5% au niveau national.

Les revenus disponibles localisés (RDL)

L'exploitation RDL 2008 a été réalisée à partir de revenus 2008 déclarés en 2009 et de la taxe d'habitation au 1er janvier 2009.

RDL 2008 doit être considérée comme une exploitation indépendante de celle réalisée en 2007. En effet, si les méthodes de production sont les mêmes, un calage est effectué sur l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2008 (ERFS).

Au niveau national (ERFS), les prestations sont désormais les prestations réelles connues grâce à la CNAF, la MSA et la CNAV et les revenus financiers non déclarés sont pris en compte dans RDL et ERFS.

En ce qui concerne les prestations sociales réelles, même si elles ne sont pas disponibles au niveau local, celles-ci sont imputées à partir de la composition familiale et des revenus.

Un ensemble de contrôles est mené pour assurer une bonne cohérence entre les données départementales RDL 2008 et les données nationales ERFS 2008.

Le taux (ou risque) de pauvreté n'est qu'un indicateur

Le taux de pauvreté ne prend pas en compte la distribution des personnes sous le seuil de pauvreté. Par exemple, un taux de pauvreté de 10% peut correspondre aussi bien au fait que 10% des individus ont un niveau de vie de 0 euro ou au fait que 10% des individus ont un niveau de vie proche du seuil de pauvreté. L'utilisation d'un indicateur comme l'intensité de la pauvreté ou la médiane des revenus des personnes sous le seuil de pauvreté peut permettre de relativiser le taux de pauvreté.

Le concept de niveau de vie utilisé dans RDL est parfois critiqué car il ne prend en compte que des composantes monétaires. Certains éléments non monétaires comme les loisirs, les pratiques culturelles, ou la production domestique contribuent au niveau de vie des individus. Dans une vision plus large du concept, deux individus ayant les mêmes revenus n'ont pas nécessairement les mêmes "niveaux de vie". Une technique, afin de prendre en compte ces éléments dans le revenu consiste à valoriser, en donnant un prix fictif à chacune de ces dimensions. Les loyers imputés relèvent de ce souci d'élargissement du concept de revenu. On peut en effet considérer que les propriétaires de leur résidence principale disposent d'un patrimoine, qui a une valeur d'usage, et les favorise en termes de niveau de vie par rapport aux locataires. Cet aspect n'est pas pris en compte dans la source.

On ne prend pas en compte les prestations relevant de dispositifs locaux (départements, communes). Ces prestations, parfois en nature (transports gratuits, etc...) contribuent également à améliorer la situation des plus pauvres. On se contente de constater une situation avant une éventuelle action locale.

Il est évidemment difficile d'avoir une idée de la précision des résultats. Pour l'enquête ERFS au niveau national, on estime à +/- 0,5 point l'intervalle de confiance sur le taux de pauvreté. RDL n'est pas une enquête, mais ses résultats sont calés, en partie, sur les données nationales de ERFS, alors même que le champ des deux exploitations est différent. Le taux de pauvreté issu de ERFS constitue en effet une référence. Cela introduit une déformation des résultats.

Il n'est pas raisonnable d'interpréter des différences trop faibles (quelques dixièmes de points) entre départements ou régions.

Pour en savoir plus

- Indicateurs européens sur l'inclusion sociale
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/sdi/indicators/theme3>
- Définitions et méthode sur le site www.insee.fr
- Données détaillées téléchargeables sur le site www.insee.fr, rubrique « base de données », « données locales ».
- « Les inégalités de niveaux de vie entre 1966 et 2007 », Insee première n°1266
- « Différents profils des régions et des départements » La France et ses régions, Insee, Edition 2010
- Tableaux de l'Economie française, Insee, édition 2011, chapitre sur les niveaux de vie